

CSA-S SIAé

Comité Social d'Administration Spéciale du Service l'Industriel Aéronautique

Du 3 au 10 décembre, vous élirez vos représentants syndicaux pour quatre ans.
FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République.
FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces.
Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus, à la hauteur de la reconnaissance de notre cadre d'exercice spécifique.
Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.
FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables.
La force de **FO**, c'est aussi son maillage territorial. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

LE SIAé A UNE HISTOIRE : DONNONS-LUI UN AVENIR !
Vingt représentants du personnel du SIAé (10 titulaires + 10 suppléants) seront élus à l'issue du scrutin.
Le nombre de voix en faveur de **FO** déterminera le nombre de ses représentants élus dans ce Comité Social d'administration SIAé mais également au sein de la Formation Spécialisée du SIAé.
Les membres des Comités Sociaux d'Administration de Réseau sont élus au suffrage direct. Ceci permet de mesurer la représentativité syndicale dans la chaîne d'emploi. Au SIAé, ils ont pour attributions de donner un avis dans les domaines suivants :

- Organisation et fonctionnement des établissements ou services;
- Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences;
- Evolutions technologiques et méthodes de travail dans les établissements et leurs incidences sur les personnels;
- Egalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations;
- Formation et développement des compétences et qualifications professionnelles;
- Communication du Rapport social Unique du SIAé, qui donne lieu à un débat annuel;
- Sécurité et Santé au Travail et prévention des risques professionnels au sein de la Formation Spécialisée « risques métiers » SIAé.

En 2022 FO revendiquait :

- La pérennité du compte de commerce: le SIAé doit rester un grand service étatique de la maintenance aéronautique au bénéfice des Forces Armées; Aujourd'hui, le Compte de Commerce a été maintenu et ne fait plus débat!
- Un déroulement de carrière pour l'ensemble des agents: qu'ils soient ouvriers de l'Etat, fonctionnaires ou contractuels, de niveau 1, 2 ou 3. Tous doivent pouvoir bénéficier d'une formation de qualité tout au long de leur carrière.
- Des postes au concours doivent être régulièrement ouverts pour que les contractuels, les ICT et les TCT puissent être titularisés si c'est leur souhait; **FO** revendique plus de postes au concours pour le SIAé car le constat au MINARM est que beaucoup de lauréats sont des ASC, des ICT-TCT ou des apprentis!
- Des revalorisations pour les changements de fonctions pour les contractuels et les ICT-TCT; Les revendications de **FO** ont été entendues au niveau du MINARM!









- L'augmentation de la dotation en matériels nomades afin de faciliter le télétravail pérenne ou temporaire; les revendications de **FO** ont été entendues - le nombre de SMOBI et de portables a été largement augmenté même si cela n'est pas suffisant car on partait de loin!
- Des formations « pratiques » pour les ouvriers nouvellement arrivés : des formations théoriques sont dispensées chaque année dans grand nombre de domaines. Il est absolument indispensable de les compléter par des formations « pratiques », spécifiques à nos métiers. Ces formations de terrain seront notamment à destination des nouveaux arrivants mais pas seulement, dans le cadre de leur montée en compétence, changements de professions et autres mutations… Là encore **FO** a été entendu - mais il faut faire plus et mieux
- TI (Travaux insalubres): les droits à un départ anticipé devraient être mieux tracés et cristallisés périodiquement le combat se poursuit car même si la pénibilité évolue, elle demeure et doit continuer à être prise en compte!
- IMOMA pour les ouvriers/ouvrières en congé de paternité/maternité: **FO** a été entendue et le texte réglementaire a été modifié!

Pour les 4 ans à venir :

FO revendique une revalorisation des grilles pour tous et que le salaire de base d'un ouvrier d'état groupe VI 1er échelon cesse d'être illégalement en dessous du SMIC

FO revendique une formation qualifiante pour les ouvriers CND de groupe VII en HCA

FO revendique l'évolution du corps de ICD avec un plan de requalification pour permettre aux TSEF1 d'être reversés dans le corps des ICD dans un grade Assistant d'Ingénieur

FO revendique une évolution du périmètre de l'IMOMA aux catégories A et niveau !

FO : DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE TOUS LES AGENTS DU SIAé





